



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE PORTANT NOMINATION DU JURY ACADEMIQUE INTERMEDIAIRE CHARGE DE L'EVALUATION DU STAGE DES PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC POUR LA SESSION 2026

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
Rectrice de l'académie de Lyon
Chancelière des universités

-Vu le décret n° 90-680 du 1er août 1990 modifié portant statut particulier des professeurs des écoles et notamment ses articles 12, 13 et 17-5 ;

- Vu le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

- Vu l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires ;

ARRETE

Article 1 : Le jury académique intermédiaire chargé de l'évaluation du stage des professeurs des écoles pour la session 2026 est composé comme suit :

Président : Thierry DICKELE

Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire.

Vice-président : Cyrille SEGUIN

Inspecteur d'académie, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Rhône.

Membres de jury

NOM	PRENOM	CORPS	ETABLISSEMENT	CP	VILLE
GUILLERM	Emmanuelle	IEN	Circonscription d'Andrézieux Nord	42160	ANDREZIEUX-BOUTHEON
GOYON	Magali	IEN - IEF	DSDEN de l'Ain	01000	BOURG-EN-BRESSE
PHARABET	Hubert	IEN	Circonscription de Lyon Duchère	69009	LYON

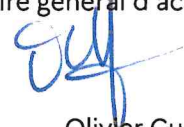
Article 2 : Le jury se tiendra le jeudi 26 février 2026, à partir de 14h30.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 12 février 2026

Pour la rectrice et par délégation,

Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle